

CONSEIL DES SAGES

Réunion du 13 décembre 2021

Présents : Anne-Marie Havet, Marie-France Bréholée, Fernand Bazin, Alain Briard, Michel Busnel, Michel Cardineau, Daniel Piron, Roger Chevrel

Absent excusé : Daniel Georget

Municipalité, présents : Daniel Houitte, Gilles Lesage, Raymond Berthelot

Lettre à Pauline Gerbert : une copie de notre réponse à Madame Gerbert, a été envoyée à la Municipalité. Nous expliquons aux Sages et à la municipalité le pourquoi de cette lettre.

Allée des Roses : la municipalité prend en compte nos remarques. La possibilité d'un espace piéton derrière le four est évoquée. Le panneau indiquant le nom de cette rue à l'angle de la rue des primevères devrait être remis au bon endroit pour être bien visible.

Sortie du parking derrière la salle polyvalente : les travaux de la future école maternelle vont commencer très prochainement. Cela devrait résoudre le problème.

Impasse de Vauléon : la Municipalité cherche une solution fiable pour faire ralentir les véhicules et surtout les poids lourds. Peut-être des bandes rugueuses qui sont efficaces et non dangereuses. D'autre part, elles ne limiteraient pas les passages nécessaires pour la ferme.

Réponse aux aides maternelles : Monsieur Le Maire n'envisage pas de travaux spécifiques pour limiter l'espace jeux, considérant que les personnes responsables des enfants doivent les surveiller. Le câble défectueux sur une des structures va être réparé.

Entre le Tertre et Le Pont : le chemin pour piétons sera réalisé vers la rue de la Liberté et un autre passage vers l'aire de co-voiturage.

Rue du Pont : les travaux de la route seront effectués après le changement de la conduite d'eau potable très usagée, devenue obsolète. Les aménagements devraient commencer fin mars et se terminer fin juillet.

Déchets verts : pour les deux trocs aux plantes, Monsieur Berthelot nous répond que l'emprunt d'un broyeur au ValcoBreizh est possible.

Il est prévu d'installer deux containers enterrés près des toilettes publiques (point d'apport volontaire). L'un pour les déchets ménagers, l'autre pour les poubelles jaunes.

Monsieur Houitte parle de l'augmentation de 3% du prix de la collecte des déchets, ce qui semble raisonnable.

Portage des repas : pour les personnes qui le désirent, elles peuvent s'adresser à l'ADMR, ou à l'épicerie des filles ou encore au restaurant du Tertre.

Radar pédagogique mobile : il sera installé dans le bourg début janvier.

Plan de la commune dans le centre bourg : prévu au budget 2022.

La municipalité nous signale : les 2 grosses cloches dans l'église sont fêlées, et donc arrêtées pour la sécurité. Seule reste la petite cloche. La pendule qui elle aussi est en panne va être réparée.

Préau : la Municipalité acquiesce pour y installer une prise de courant.

Boite à livres : elle est toujours d'actualité.

Panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux : Michel Cardineau pose la question. Il n'y en aura pas sur les anciennes constructions car les charpentes ne sont pas adaptées aux structures photovoltaïques. En revanche cela peut être envisagé sur les bâtiments qui vont voir le jour.

Arrivée de la fibre à Vignoc : elle est à notre porte mais ne sera pas installée dans le bourg avant 2024-2025

Prochain Conseil des Sages : le 10 janvier 2022

La Présidente : Anne-Marie Havet